

PROTOCOLE DE MADRID

Cessation des effets de la demande de base, de l'enregistrement qui en est issu ou de l'enregistrement de base et demande de radiation de l'enregistrement international (règle 22.1)a) ou c) et 2)b) du règlement d'exécution commun)

I.	Office qui envoie la notification : Office de la propriété industrielle de la République slovaque Švermova 43 974 04 Banská Bystrica Slovaquie
II.	Numéro de l'enregistrement international : 1 402 163 Date d'enregistrement : 19 décembre 2017
III.	Nom du titulaire : YAYA bats, s. r. o.
IV.	Faits et décisions qui ont une incidence sur la demande de base, sur l'enregistrement qui en est issu ou sur l'enregistrement de base et date à partir de laquelle les faits et décisions indiqués produisent leurs effets : La demande de base N° 1647 2017 a été partiellement rejetée à la suite d'une opposition introduite le 3 janvier 2018, c'est avant l'expiration de la période de dépendance de cinq ans. Décision de l'Office de la Propriété industrielle de la République slovaque datée du 21 novembre 2018 est devenue définitive le 17 décembre 2020. Informations facultatives : ☐ ne résultant pas d'une action intentée par un tiers ☒ résultant d'une action intentée par un tiers (une opposition).
V.	Date à partir de laquelle les faits et décisions indiqués produisent leurs effets : 19 décembre 2017

VI. Produits et services à l'égard desquels les faits et décisions indiqués ont une incidence :

Radiation totale :

☐ Les faits et décisions indiqués ont une incidence à l'égard de tous les produits et services figurant dans l'enregistrement international

Radiation partielle :

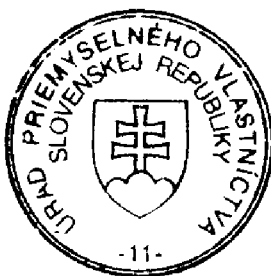
La liste des produits et services définitive :

18	complètement supprimée
19	inchangée
25	complètement supprimée
28	inchangée
40	inchangée

VII. Demande de radiation de l'enregistrement international :

Conformément à l'article 6.4) du Protocole de Madrid, l'Office soussigné demande par la présente la radiation de l'enregistrement international dans la mesure indiquée à la rubrique VI.

VIII. Signature ou sceau officiel de l'Office qui envoie la notification :



Stanislava Koprlová
Chef du département des marques
internationales

IX. Date d'envoi de la notification au Bureau international :

28/05/2021

NOTIFICATION

CBN/2021/26

Cancellations effected for some of the goods and services at the request of an Office of origin in accordance with Article 6(4) of the Agreement or Article 6(4) of the Protocol.

Registration number **1 402 163** (YAYA BASEBALL BATS THE ORIGINAL EUROPEAN BAT COMPANY)

Goods and services Classes 18 and 25 are deleted.
The other classes remain unchanged.

Facts and decisions Basic application No. 1647 2017 has been subject to a partial rejection following an opposition filed on January 3, 2018. The decision of the Office of Industrial Property of the Slovak Republic dated November 21, 2018 became final on December 17, 2020

*Date of recordal
in the International Register* July 1, 2021

NOTIFICATION

CBN/2021/26

Radiations effectuées pour une partie des produits et services à la demande d'un Office d'origine, selon l'article 6.4) de l'Arrangement ou l'article 6.4) du Protocole.

<i>Numéro d'enregistrement</i>	1 402 163 (YAYA BASEBALL BATS THE ORIGINAL EUROPEAN BAT COMPANY)
<i>Produits et services</i>	Les classes 18 et 25 sont supprimées. Les autres classes restent inchangées.
<i>Faits et décisions</i>	La demande de base No. 1647 2017 a fait l'objet d'un rejet partiel à la suite d'une opposition introduite le 3 janvier 2018. La décision de l'Office de la Propriété industrielle de la République slovaque datée du 21 novembre 2018 est devenue définitive le 17 décembre 2020.
<i>Date d'inscription au registre international</i>	1 juillet 2021
